



Communiqué de presse

11 décembre 2023

Accueil en Milieu Familial : en 2024, la Croix-Rouge neuchâteloise étoffe ses prestations pour les familles du canton

À partir du 1er janvier 2024, la Croix-Rouge neuchâteloise (CRNE) est mandatée par le Service de protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ) pour la prestation Accueil en milieu familial (AMF) du canton de Neuchâtel. Permettant aux familles accueillantes d'être soutenues et accompagnées, cette prestation est une réelle carte de route pour les bénéficiaires.

Etre famille d'accueil, c'est offrir un environnement sécurisé à un enfant entre 0 et 18 ans lorsque la stabilité et le développement dans sa famille d'origine sont, de façon temporaire ou durable, entravés. Si fournir un toit et un espace de vie chaleureux est salubre, être en mesure de répondre aux besoins psychiques, émotionnels et affectifs de l'enfant est essentiel, mais pas toujours évident. La CRNE proposera un accompagnement complet afin de préparer au mieux le projet d'accueil, puis la réalité de ce dernier.

Une collaboration à la croisée des chemins

L'écoute et la collaboration des familles seront favorisées grâce à une collaboration étroite avec les instances de protection, les familles d'accueil, l'enfant ainsi que sa famille d'origine. Des séances de supervision individuelle avec des thérapeutes seront gratuitement mises à disposition lorsque cela est nécessaire.

De nouvelles compétences au service des familles

Une nouveauté appréciable est la possibilité de mobiliser les compétences interdisciplinaires de la CRNE, notamment des infirmières petite enfance, des assistants socio-éducatifs ou encore des professionnels en activité physique adaptée. Spécialiste reconnue dans le domaine du soutien à la parentalité, la CRNE pourra répondre de manière encore plus précise aux besoins spécifiques des familles de notre canton.

Les services offerts restent acquis

La reprise de cette prestation garantira la continuité des services offerts jusqu'ici, notamment la recherche de familles d'accueil, des formations sur des thématiques riches et variées ainsi que des rencontres conviviales permettant aux familles de partager leur expérience, se conseiller sur une réalité partagée et créer des liens. Le SPAJ gardera quant à lui la responsabilité du processus d'autorisation et du défraiement des familles.

Devenir familles d'accueil : pourquoi pas vous ?

Quelle que soit votre culture et votre situation familiale, seul-e, marié-e, avec ou sans enfant-s, toute personne majeure est éligible au projet de famille d'accueil et cet engagement peut être une véritable chance pour un enfant ! Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter et à participer à une soirée d'information. Tous les détails se trouvent sur <https://croix-rouge-ne.ch/services/accueil-en-milieu-familial/>

Renseignements complémentaires :

Robin Delisle, Directeur

032 886 88 62 ; robin.delisle@croix-rouge-ne.ch

La Croix-Rouge neuchâteloise (CRNE) se concentre sur une activité de proximité et vient en aide aux personnes vulnérables du canton. Nous sommes actifs dans le soutien à la parentalité, le maintien à domicile des aînés et l'insertion par la formation. Nos prestations s'adressent plus particulièrement aux personnes âgées vivant à domicile, aux parents et à leurs enfants.



Site de La Chaux-de-Fonds
Rue de la Paix 71
2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone 032 886 88 60

Site de Neuchâtel
Avenue du Premier-Mars 2a
2000 Neuchâtel
Téléphone 032 886 88 60

Croix-Rouge neuchâteloise
contact@croix-rouge-ne.ch
www.croix-rouge-ne.ch
IBAN CH90 0900 0000 2000 1504 8